
L'AGENDA DU DEPARTEMENT

Jeudi 21 novembre 2019 – N°2690

L'Actu

ADHESION DU DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE AU SYNDICAT MIXTE OUVERT YVELINES NUMERIQUES

L'assemblée départementale des Hauts-de-Seine, menée par Patrick Devedjian, a voté lors de la séance plénière du 18 octobre dernier l'adhésion du Département au syndicat mixte ouvert (SMO) Yvelines Numériques. Entérinée au conseil syndical d'Yvelines Numériques ce 21 novembre, cette adhésion présente de forts enjeux pour le Département des Hauts-de-Seine qui rejoint désormais le premier opérateur interdépartemental à la disposition des collectivités dans le domaine du numérique.

L'intégration du Département des Hauts-de-Seine permet, dans un premier temps, de lui transférer la compétence « vidéo protection » afin de renforcer la convergence des politiques du Département avec celui des Yvelines. En outre, l'ensemble des compétences d'Yvelines Numériques peuvent être mises à la disposition des communes et organismes publics des Hauts-de-Seine.

Plus de synergies pour les deux territoires

Agrandi, le périmètre d'intervention d'Yvelines Numériques est source de multiples bénéfices pour le nouveau territoire :

- Les activités d'Yvelines Numériques seront, en tout ou partie, mises à la disposition des collectivités ou des établissements membres des deux Départements.
- Les besoins numériques du territoire pourront être totalement couverts, notamment le numérique éducatif : les collégiens des deux Départements bénéficieront des mêmes services, facilitant les projets éducatifs menés conjointement. Avec une vision commune en matière de « citoyenneté numérique », les Yvelines et les Hauts de Seine seront plus influents pour mettre en place une politique innovante et des outils pertinents.
- Les études, les solutions et l'expertise nécessaires à la conduite des projets numériques des deux Départements - aménagement numérique du territoire, numérique éducatif, vidéo protection et centrale d'achat - pourront être mutualisées, permettant ainsi de générer des économies d'échelle.

Des projets éducatifs interdépartementaux dès cette rentrée 2019

Cette adhésion permet d'accentuer les initiatives lancées par les deux Départements en matière de numérique éducatif et d'accroître les capacités d'investissement. A titre illustratif, 5 projets sont proposés aux collèges des deux Départements et visent à faire travailler les collégiens sur une problématique transversale permettant de développer les compétences du 21^e siècle et favoriser l'inclusion scolaire via les apprentissages et le numérique.

- **Robotyc**, conçu en partenariat avec la Dane, ce projet permet depuis 2016 aux collégiens de 3^e, notamment scolarisés en ULIS, UPE2A et SEGPA, d'explorer la programmation, le codage, les sciences en travaillant ensemble autour d'un projet. Pour cette 5^e édition, le thème est « Le robot écolo : trieur de déchets ».
- **Sur les chemins de l'école**, propose aux collégiens allophones de travailler tout au long de l'année scolaire, sur la rédaction d'un journal numérique respectant un cahier des charges précis. Ce programme, également conçu en partenariat avec la Dane, permet de faciliter l'apprentissage du français autour des particularités de la scolarité dans leur pays d'origine et en France.
- **Défi'Bot**, offre la possibilité aux collégiens de faire de la programmation robotique.
- **Imagine ton collège** : ce projet consiste à imaginer l'aménagement d'un ou deux espaces du collège autour de la conception et modélisation 3D (virtuelle), puis la réalisation d'une maquette de l'espace à l'échelle en intégrant des éléments d'impression 3D.
- **Mise à disposition via l'ENT**, qui est l'outil commun aux établissements, familles et collégiens des deux Départements, de trois services numériques : Enseigno (soutien scolaire en ligne), Playbac (presse numérique quotidienne) et Madmagz (outil en ligne de création de journaux et magazines).

L'adhésion du Département des Hauts-de-Seine au syndicat mixte ouvert permet de renforcer la pertinence de nouveaux projets « SmartCity » communs, thématique sur laquelle les deux Départements souhaitent pouvoir proposer des solutions en matière de patrimoine, d'environnement ou encore de mobilité. Il s'agit de se doter des outils permettant de piloter et de gérer avec une efficacité renforcée les territoires, tout en partageant des données et des informations avec le citoyen au cœur de son quotidien.

Dès cette adhésion entérinée, le SMO est amené à prendre comme nouvelle appellation « Seine et Yvelines Numérique » dont l'identité visuelle sera dévoilée le 17 décembre prochain.

Communiqué de presse complet en pièce jointe

* * *

COLLOQUE : « JARDINS, LIEUX DE PARADOXES »

**Du jeudi 21 novembre au vendredi 22 novembre
A l'Orangerie du Domaine départemental de Sceaux**

Le Département des Hauts-de-Seine organise un colloque sur la thématique des parcs et des jardins, en présence de Yves Révillon, Vice-Président en charge de l'environnement et du patrimoine non scolaire, du jeudi 21 novembre au vendredi 22 novembre, à l'Orangerie du Domaine départemental de Sceaux. Ce colloque intitulé « jardins, lieux de paradoxes », a pour objectif de questionner la relation ambiguë et contradictoire de l'homme face à la nature.



Dans un contexte fortement urbanisé, les parcs et jardins sont des enjeux sociétaux majeurs pour un public en demande. Le Département souhaite reconnecter le citoyen à la nature à travers les jardins, qui sont des lieux singuliers dont l'appropriation est collective. Ce colloque sera l'occasion de répondre à certaines problématiques telles que les contraintes d'accès et d'usages, la protection de la nature, et quelle nature nous tolérons dans nos parcs et jardins

Des Philosophes, géographes, paysagistes, urbanistes, ethnologues, naturalistes, architectes seront présents pour débattre sur des points de vue théoriques et pratiques. Ils échangeront sur des paradoxes divers :

par exemple, la nature sauvage protégée dans des espaces clos (les ZNP, Zones naturelles protégées)., Certaines Zones Naturelles Protégées des parcs alto-séquanais sont clôturées, par conséquent le public ne peut y avoir accès librement. La protection de la nature implique-t-elle nécessairement sa clôture physique ? De quelle nature s'agit-il ?

La vision paradoxale du domaine de Sceaux

Au 17^e siècle, le domaine de Sceaux était à la campagne, entouré de champs et de forêts. Le travail de Le Nôtre a été de maîtriser cette campagne pour créer un jardin. Cet espace apparaissait comme artificiel dans un milieu rural.

Aujourd'hui, le domaine a été préservé mais son environnement s'est urbanisé, et devient par contradiction, un espace de nature. Pourtant faire renaître des broderies, des chambres treillages, un ancien potager dans cet Espace Naturel Sensible des Hauts-de-Seine, pourrait paraître paradoxal.

Communiqué de presse complet en PJ

* * *

- INVITATION PRESSE -

INAUGURATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-EXUPÉRY

Jeudi 21 novembre à 18h30 à Bois-Colombes

Patrick Devedjian, Président du Département des Hauts-de-Seine, sera représenté par Yves Révillon, Vice-président du Département en charge de l'environnement et patrimoine non scolaire, à l'inauguration de l'école primaire Saint-Exupéry, à Bois-Colombes.

L'école Saint-Exupéry de Bois-Colombes accueille désormais une école maternelle en plus de l'école élémentaire existante et a vu le nombre de ses classes passer de 6 à 16 (6 maternelles et 10 élémentaires). Cette opération s'est inscrite dans une démarche volontariste de développement durable avec une certification Haute Qualité Environnementale.

Le bâtiment, dont la réhabilitation a été attribuée au cabinet Ricardo Porro et Renaud de La Noue, est dynamique, lumineux et coloré. L'organisation générale du bâtiment y est simple et claire, et l'école maternelle comme l'école élémentaire peuvent désormais fonctionner en parfaite indépendance, tout en partageant des locaux communs.

Le Département des Hauts-de-Seine a financé la réhabilitation de l'école primaire à hauteur de 700 000 € dans le cadre du 1^{er} Contrat de développement avec la Ville de Bois-Colombes.

Rendez-vous jeudi 21 novembre à 18h30
Ecole Saint-Exupéry – 89 rue Adolphe Guyot – Bois-Colombes
Accréditation indispensable auprès du service de presse

* * *

UN MERCREDI CULTUREL DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Mercredi 27 novembre à Saint-Cloud

A 14h à la Médiathèque de Saint-Cloud, dans le cadre d'un atelier « Hors les murs », sur les Archives de la Planète d'Albert-Kahn, le Département propose un atelier en famille intitulé « *Ma petite collection* ».

Les Archives de la Planète illustrent tous les styles de portraits, du studio au portrait ethnographique. Après avoir vu une sélection de photographies, chaque famille réalise sa propre collection et repart avec l'un de ses portraits imprimés.

Pour les enfants de 3-6 ans

Durée : 45 minutes

Se munir de son appareil photo

Atelier gratuit sur réservation au 01 46 02 50 08

Rendez-vous à la Médiathèque de Saint-Cloud – Jardin des Avelines – 60, rue Gounod

A 15h à la Médiathèque de Saint-Cloud, dans le cadre d'un atelier « Hors les murs », sur les Archives de la Planète d'Albert-Kahn, le Département propose un atelier en famille intitulé « *Images en série* ».

L'observation des portraits présents dans les Archives de la Planète sert de base à la réalisation d'une série de portraits en famille. Munis d'appareil photo, petits et grands s'essayent aux différentes manières de composer un portrait pour créer un ensemble cohérent. Attention au cadrage, à la distance et à l'angle de vue !

A partir de 7 ans - Se munir de son appareil photo

Durée : 1h30

Atelier gratuit sur réservation au 01 46 02 50 08

Rendez-vous à la Médiathèque de Saint-Cloud – Jardin des Avelines – 60, rue Gounod

* * *

EXPOSITION : L'EXTRAORDINAIRE AVENTURE DE ZARAFÀ

Jusqu'au 29 décembre 2019

Galerie Bis du Domaine départemental de Sceaux

Le Département des Hauts-de-Seine invite le public à une exposition consacrée à la girafe de Charles X, jusqu'au 29 décembre, Galerie Bis du Domaine départemental de Sceaux.

Cette exposition retrace l'histoire de la girafe Zarafa capturée au Soudan, et offerte en présent par le Pacha d'Égypte, Méhemet-Ali, au roi de France Charles X. L'exposition est organisée en quatre parties afin de comprendre son histoire, et son arrivée en France.

Les aventures de Zarafa

L'exposition rend hommage à Gabriel Dardaux, qui a révélé au public l'histoire de Zarafa, sa capture au Soudan, son arrivée en France en 1826, jusqu'à sa mort à Paris.

Elle revient sur le voyage de Zarafa, une traversée « à pattes » de la France. Par ailleurs, l'exposition retrace l'engouement pour cette girafe à travers différents domaines : la mode, la céramique, et des objets divers.

Cette exposition est destinée à tous publics, et notamment aux enfants. Les textes sont faciles à lire, et la scénographique est adaptée pour les enfants.

Ouvert tous les jours sauf le lundi :

De 14h à 18h30 (jusqu'au 31 octobre),

De 13h à 17h à partir du 1^{er} novembre.

Tarif : 4 euros – Tarif réduit 3 euros.

[Communiqué de presse complet en pièce jointe](#)

* * *

Agenda du Président

Lundi 25 novembre à 14h30, Patrick Devedjian réunira les élus du Département en Commission permanente, à l'Hôtel du Département à Nanterre.

Mardi 26 novembre à 15h, Patrick Devedjian inaugurera le 1^{er} bus santé pour les femmes, à l'Hôtel du Département à Nanterre.

Mardi 26 novembre à 18h30, Patrick Devedjian inaugurera le Marché de Noël de Paris La Défense et dévoilera le gâteau lauréat du concours « Imaginez le gâteau des Hauts-de-Seine ».

Mercredi 27 novembre à 10h30, Patrick Devedjian et Pierre Bédier lanceront le portail citoyen Yvelines / Hauts-de-Seine, à l'Hôtel du Département à Nanterre.

Représentations

Jeudi 21 novembre à 18h30, Patrick Devedjian sera représenté par Yves Révillon, Vice-président du Département des Hauts-de-Seine en charge de l'environnement et patrimoine non scolaire, à l'inauguration de l'école primaire Saint-Exupéry à Bois-Colombes.

Dimanche 24 novembre à 9h30, Patrick Devedjian sera représenté par Daniel Courtès, Conseiller départemental des Hauts-de-Seine délégué aux Sports, au départ de l'équipe Hauts-de-Seine/Yvelines du Cross du Figaro 2019, au Domaine national de Saint-Cloud.

Dimanche 24 novembre à 17h, Patrick Devedjian sera représenté par Daniel Courtès, Conseiller départemental des Hauts-de-Seine délégué aux Sports, à la remise des prix du Championnat de tennis des 36 communes, au centre du Comité de tennis à Rueil-Malmaison.

Chiffre du jour

5, le nombre de projets proposés aux collèges des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines qui visent à faire travailler les collégiens sur des problématiques transversales.

Contacts presse

Muriel HOYAUX

Amélie CHABUET

tél. : 01 41 91 27 27

courriel : presse92@hauts-de-seine.fr

Espace presse sur www.hauts-de-seine.fr